

LIBAN

Mise à jour troisième trimestre, juillet – septembre 2017



A UNHCR staff speaks with Syrian refugee Suzanne, 32, as she holds her six-month-old baby Mona, in a rehabilitated substandard building in the Bekaa Valley, Lebanon. UNHCR/David Azia

Contexte Opérationnel

Environ un million de réfugiés syriens sont enregistrés auprès du HCR au Liban. De plus, plusieurs centaines de milliers de syriens en quête de protection ne sont pas enregistrés, en raison de la suspension de l'enregistrement au HCR suite à une décision du gouvernement datant de 2015. Les réfugiés vivent dans plus de 1,700 localités dans tout le pays. Quelque 21,000 réfugiés et demandeurs d'asile originaires de pays autres que la Syrie sont également enregistrés auprès du HCR, dont plus de 80% sont originaires de l'Irak. La grande majorité des réfugiés et des demandeurs d'asile non syriens vivent dans les gouvernorats de Beyrouth et du Mont-Liban.

L'un des secteurs clés du HCR est l'accès à la protection, le séjour légal, les certificats de naissance et les fiches d'état civil pour les réfugiés. Cela comprend leur protection contre le *refoulement*, tout en préservant la dignité et le bien-être des réfugiés en exil au Liban, en accordant la priorité aux réfugiés les plus vulnérables ou ayant des besoins spécifiques. Il s'agit également de préserver l'hospitalité des communautés d'accueil libanaises et la stabilité

sociale générale, ainsi que faciliter l'accès des réfugiés à des solutions durables comme la réinstallation et les formes complémentaires d'admission dans de pays tiers.

Le HCR continue de plaider auprès de tous les ministères concernés sur l'importance de la reprise de l'enregistrement. La vérification continue assure la fiabilité des données d'enregistrement pour une planification et des interventions de protection et d'assistance appropriées.

Le HCR dirige l'aide aux réfugiés au sein de la structure de coordination inter-agences, contribuant au développement des activités sectorielles et en étroite coordination avec le gouvernement pour la mise en œuvre du Plan de Réponse à la Crise au Liban (LCRP). Au niveau sectoriel, le HCR codirige les secteurs de la protection, de l'assistance de base, de la santé, de l'abri et de la stabilité sociale et soutient la gestion de l'information dans tous les secteurs.

Mise à jour sur les résultats atteints

Préserver l'accès à la protection

Au cours du troisième trimestre, le HCR a continué le suivi de la décision de la Direction Générale du bureau de la Sécurité Générale (BSG) datant de mars 2017 visant à annuler les frais de renouvellement du **permis de séjour** des réfugiés syriens enregistrés auprès du HCR. Suite à cette décision, le HCR a rapidement accru sa capacité d'enregistrement afin de fournir rapidement aux réfugiés les documents requis pour le renouvellement du séjour. En conséquence, à la fin du troisième trimestre, quelque 53% des réfugiés enregistrés au Liban ont pu renouveler leur certificat d'enregistrement et près de 160,000 attestations de logement ont été délivrées.

Le HCR aide également le BSG à accroître sa capacité à délivrer des permis de séjour à un plus grand nombre de syriens, qui sont désormais en mesure de renouveler leur permis de séjour en raison de la dispense des frais. Le HCR s'est engagé à soutenir en premier lieu 16 centres de renouvellement du BSG. À la fin du troisième trimestre, les accroissements de capacité de deux centres du BSG ont été achevés et le plan commun de mise à niveau des centres supplémentaires identifiés était en cours de mise en œuvre. L'accroissement de la capacité fourni permettra un renouvellement sécurisé et efficace des permis de séjour grâce à l'installation d'un logiciel complet d'inscription biométrique et de personnalisation des cartes de résident.

Des incohérences ont été relevées dans l'application de la décision du BSG, et le HCR cherche à les surmonter en étroite coordination avec l'équipe du BSG.

La dispense des frais de renouvellement du permis de séjour ne s'applique pas aux non syriens, qui citent souvent des frais de renouvellement élevés et l'impossibilité de trouver un sponsor comme principaux obstacles à la légalisation de leur séjour. Dans la mesure du possible, le HCR cherche à

aider toutes les personnes relevant de sa compétence à régulariser leur séjour, notamment en aidant les plus vulnérables dans la procédure de renouvellement.

Le HCR et ses partenaires continuent de fournir une **assistance juridique** aux réfugiés sur des sujets tels que la résidence, le statut juridique, la location, le droit de la famille, l'enregistrement des naissances, les droits de l'enfant et la violence sexuelle et sexiste, entre autres. À la fin du troisième trimestre, plus de 38,900 réfugiés avaient bénéficié d'une assistance juridique à travers différentes activités allant du conseil à la représentation légale.

Dans ses efforts continus pour permettre aux enfants de jouir du droit à l'identité et d'éviter l'**apatridie**, plus de 6,300 parents ont été conseillés sur la façon d'enregistrer la naissance des nouveau-nés auprès des autorités civiles libanaises au cours du troisième trimestre, pour atteindre un nombre total jusqu'à présent en 2017 de plus de 19,000. Des séances de conseil à cet égard sont régulièrement organisées avec les réfugiés qui s'adressent au HCR pour rajouter des nouveau-nés à leurs dossiers. En complément, des mécanismes de conseil et d'orientation sont également mis en place par le biais des volontaires de sensibilisation issus des communautés de réfugiés et d'autres intervenants, y compris les équipes de surveillance de la protection et le personnel de santé.

Suite à un plaidoyer continu du HCR, le Ministère de l'Intérieur et des Municipalités (MIM) a publié le 12 septembre un mémorandum/circulaire réduisant les exigences en matière de papiers justificatifs pour les ressortissants syriens lors de l'enregistrement de la naissance de leurs enfants à l'office d'état civil. En d'autres termes, les parents syriens ayant des enfants nés au Liban n'ont plus besoin d'un permis de séjour valide pour enregistrer la naissance de leurs enfants auprès du registre des étrangers. Cette circulaire aidera des milliers de familles à enregistrer la naissance de leurs enfants dans les mois à venir.

Le HCR et ses partenaires surveillent la situation des réfugiés en **détention** afin de répondre à leurs besoins et d'empêcher l'expulsion forcée vers des pays où ils pourraient être mis en danger. À la fin du troisième trimestre, quelque 3,860 personnes relevant de la compétence du HCR de diverses nationalités en détention avaient été aidées. L'aide matérielle comprenait des couvertures, des trousseaux d'hygiène, de la nourriture et des vêtements. Le HCR a continué de plaider en faveur d'un accès continu aux personnes relevant de son mandat, et à toutes les institutions concernées de faire respecter la législation pertinente pour protéger les personnes relevant de leur compétence contre la détention arbitraire. Le HCR continue d'identifier et de transférer les dossiers des réfugiés non syriens en détention, qui risquent d'être refoulés sauf si une réinstallation dans un pays tiers peut être assurée, pour une détermination du statut et une évaluation de réinstallation accélérées comme outil clé de protection en vue d'assurer leur protection ainsi qu'une solution durable.

Le HCR continue à surveiller les mouvements transfrontaliers entre le Liban et la Syrie. Le personnel observe l'admission des nouveaux arrivants aux principaux points de passage frontaliers et transfère les cas identifiés comme répondant aux critères d'exception humanitaire au Ministère des Affaires Sociales, tout en plaçant pour l'élargissement des critères d'admission humanitaire pour éviter le refoulement et promouvoir une gestion des frontières qui tient compte de soucis de protection.

Assurer la dignité en exil

Parce que la protection commence au sein de la communauté, le HCR aide les réfugiés au Liban à renforcer leur propre résilience et leurs mécanismes de protection grâce à une variété **d'interventions communautaires** visant à identifier, prévenir et répondre aux problèmes de protection.

Au cours des dernières années, le HCR a construit et formé un réseau de plus de 600 **volontaires de sensibilisation** au sein des communautés de réfugiés et d'accueil. Parmi eux, environ la moitié est à présent spécialisée et formée dans des domaines tels que l'éducation, la protection de l'enfance, la violence sexuelle et sexiste, la santé et les questions para-juridiques. Les volontaires partagent des informations avec les communautés sur les services disponibles, aident à mobiliser les communautés pour, par exemple, inscrire les enfants à l'école, collecter des informations et dialoguer constamment avec le HCR sur les sujets de préoccupation au sein des communautés. Les volontaires facilitent également l'identification des personnes à haut risque et leur transfert vers les fournisseurs de services et d'assistance concernés. Depuis le début de 2017, les volontaires ont transféré les dossiers de près de 18,500 personnes présentant un haut risque vers les services et partenaires concernés.

À la fin du troisième trimestre, le HCR avait soutenu un large éventail d'activités, de services et de séances d'information dans un total de 33 **centres de développement social** gérés par le Ministère des Affaires Sociales et des **centres de développement communautaire** gérés par des ONG, au bénéfice de près de 100,000 personnes. Les centres servent de guichet unique et d'espace sécurisé où les réfugiés et les libanais peuvent accéder à des services et d'activités tels que des cours de langue, d'alphabétisation et d'informatique et des sessions de formation sur le recyclage, le textile et l'artisanat. Les centres offrent également des activités de soutien psychosocial et des séances d'information sur l'enregistrement des naissances et des mariages, les services disponibles au Liban, la prévention de la fraude et de l'exploitation, la prévention de la violence sexuelle et sexiste et les droits de l'enfant.

Les personnes identifiées comme étant à risque sont supportées à travers la gestion de cas et transférés vers des services spécialisés. Les survivants de violences sexuelles et sexistes reçoivent des services spécialisés dans le cadre d'une intervention intégrée, comprenant un soutien émotionnel et psychologique, des soins de santé, une assistance juridique, un logement sûr et une aide matérielle. Les espaces sûrs sont une composante essentielle du programme de protection du HCR, permettant aux personnes à risque de rechercher la sécurité, la protection et l'assistance. Au cours du troisième trimestre de 2017, plus de 6,100 femmes et hommes à risque de violences sexuelles et sexistes ont accédé à des espaces sûrs, ce qui porte le total à ce jour en 2017 à environ 17,800 personnes.

Le HCR continue à utiliser les procédures de détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant comme une intervention clé pour assurer le bien-être et la protection des enfants à risque moyen et élevé. À la fin du troisième trimestre, le nombre total d'enfants pris en charge par des services spécialisés dans le cadre du processus de gestion de cas en 2017 dépassait 1,900.

Les interventions de renforcement des capacités visaient également les travailleurs sociaux spécialisés en la protection de l'enfance et les violences sexuelles et sexistes et abordaient des questions pertinentes telles que les enfants non accompagnés et séparés, les enfants exposés au mariage précoce, le travail des enfants, les enfants handicapés et un engagement sensible avec les survivants des violences sexuelles et sexistes. Dans un but de renforcer le rôle des communautés dans le soutien des enfants, le HCR et le Comité International de Secours (IRC) ont mis en œuvre un projet national de formation pour renforcer la capacité des volontaires à répondre aux cas à faible risque d'enfants non accompagnés et séparés et leurs gardiens. En conséquence, 102 travailleurs sociaux et volontaires ont été formés au cours du troisième trimestre de 2017. En outre, 155 travailleurs sociaux dans tout le pays ont été formés, en partenariat avec l'IRC, pour traiter les cas de violence conjugale, de soutien aux lesbiennes, homosexuels, bisexuels, les personnes transgenres et hermaphrodites (LGBTI), les survivantes qui sont des hommes et les survivants des incestes, et les soins propres des travailleurs sociaux. Pour renforcer les capacités des acteurs nationaux, le HCR, en partenariat avec l'ONG libanaise KAFA, a dispensé une formation à 84 fonctionnaires du BSG sur la prévention et la réponse au trafic des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle.

En partie intégrante de son soutien à la protection globale visant à préserver un espace de protection digne pour les réfugiés en exil au Liban et à soutenir le développement du système de protection sociale au Liban, le HCR fournit une **aide en espèces à usage multiple** aux familles de réfugiés les plus vulnérables. Compte tenu des ressources limitées, le HCR cible 30,000 ménages de réfugiés syriens parmi la population la plus vulnérable pour son programme d'aide en espèces à usage multiple.

Au cours du troisième trimestre, 45,000 ménages de réfugiés syriens parmi les plus vulnérables au Liban ont reçu l'aide en espèces à usage multiple du HCR pour les aider à satisfaire leurs besoins dans la dignité. Cela comprenait 13,842 ménages que le HCR a temporairement aidés (au-delà de son objectif) suite à la fermeture inattendue du Lebanon Cash Consortium, afin d'accorder une période de préavis de deux mois avant l'interruption. Plus de 1,200 familles des plus vulnérables parmi la population réfugiée non syrienne ont également bénéficié de l'aide en espèces à usage multiple au cours du troisième trimestre.

Suite au recalibrage annuel de la formule, les listes de bénéficiaires pour l'aide en espèces ont été mises à jour. En conséquence, près de 19,500 familles de réfugiés syriens ont été nouvellement incluses et commenceront à recevoir l'assistance en espèces à usage multiple du HCR à partir de novembre, sous réserve des résultats de la validation. En même temps, environ 16,000 familles ont été identifiées pour l'interruption à partir de novembre. Environ 10,000 familles sont restées sur les

listes du programme d'assistance. Toutes les familles concernées ont été informées des changements par SMS, et le HCR a augmenté la capacité du centre d'appel pour répondre aux demandes de renseignements des réfugiés concernant l'assistance en espèces. Parallèlement, la capacité de conseil dans les centres d'accueil du HCR a été accrue au cours de cette période pour répondre à l'augmentation du nombre de réfugiés qui s'adressaient aux HCR pour poser des questions.

Plus de 3,004 réfugiés victimes de graves problèmes de protection ont bénéficié du **programme d'assistance en espèces pour la protection** du HCR, y compris 2,582 réfugiés jusqu'à présent en 2017. L'assistance en espèces pour la protection vise à aider les personnes ayant des besoins spécifiques de protection qui peuvent être traitées par une aide en espèces à échéances, et fait partie des interventions dans le processus de gestion de cas. Il permet aux réfugiés de se réinstaller à des endroits plus sûrs, de couvrir les frais de transport pour accéder aux services vitaux et de répondre à leurs besoins quotidiens tout en cherchant des solutions plus durables. En plus de l'assistance en espèces pour la protection, les réfugiés confrontés à des incidents de protection urgente sont aidés par le HCR et ses partenaires par le biais d'une aide financière d'urgence unique pour remédier ou atténuer les dommages graves. Au cours des trois premiers trimestres de 2017, plus de 4,400 cas d'aide financière d'urgence ont été fournis.

À la fin du troisième trimestre de 2017, le HCR avait offert près de 152,000 consultations de **soins de santé** primaires aux réfugiés syriens et plus de 600 consultations de soins de santé primaires aux réfugiés non syriens dans tout le pays, y compris les soins prénataux, les maladies non transmissibles et la santé mentale. Le HCR a également subventionné quelque 61,600 hospitalisations de réfugiés syriens et 300 hospitalisations de réfugiés non syriens pour des soins vitaux et obstétricaux. De plus, 50 employés du Ministère de la Santé Publique ont été supportés afin de renforcer la capacité des fournisseurs de services nationaux à faire face à l'augmentation de la charge de travail. Cela comprenait 20 infirmières et sages-femmes dans les centres de soins de santé primaires.

En matière d'**éducation**, et selon des chiffres fournis par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur, environ 195,000 enfants réfugiés ont été inscrits à l'année scolaire 2016-2017, y compris dans les écoles maternelles, primaires et secondaires. Le HCR a fourni à plus de 1,500 jeunes réfugiés une aide au transport pour leur permettre de fréquenter les écoles techniques et professionnelles du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur (l'équivalent au niveau secondaire scolaire).

Grâce à son partenariat avec le Ministère de l'Éducation, le HCR a pris en charge les frais de scolarité de plus de 39,400 enfants réfugiés inscrits aux cours du matin de l'année scolaire 2016-2017. Malgré une tendance à la hausse des inscriptions, plus de 40% des enfants réfugiés âgés de 6 à 14 ans n'étaient toujours pas scolarisés au cours de l'année scolaire 2016-2017. Le HCR a continué à promouvoir les groupes d'aide aux devoirs et les groupes communautaires de parents qui encouragent l'engagement des enfants et des parents dans les écoles et favorisent la rétention des

élèves. À la lumière du succès de l'approche et à la demande du Ministère de l'Éducation, d'autres volontaires réfugiés formés (Education Community Liaisons - ECLs) ont été désignés aux écoles qui offrent des cours l'après-midi pour identifier et orienter les enfants à risque de décrochage scolaire aux groupes d'aide aux devoirs et pour constituer des groupes de marche pour ceux qui n'ont pas d'autres moyens de transport pour se rendre à l'école, faire une médiation en cas d'intimidation, transmettre des messages de la direction de l'école aux groupes communautaires des parents et vice versa, et contribuer à un environnement plus protecteur dans les écoles. Au cours de l'été, les ECL ont également contribué aux efforts de sensibilisation, car le besoin d'atteindre les enfants non scolarisés et de conseiller les gardiens d'inscrire ces enfants à l'école reste crucial. À la fin du troisième trimestre, le HCR et ses partenaires avaient créé 425 groupes communautaires de parents, plus de 300 groupes d'aide aux devoirs, et formé plus de 180 volontaires spécialisés en éducation et 185 ECLs.

Au niveau tertiaire, les 315 étudiants bénéficiant du programme de bourses DAFI du HCR ont continué à être soutenus, notamment par les frais de scolarité, une aide mensuelle aux frais de subsistance ainsi qu'un encadrement.

Les **expulsions** se sont poursuivies au troisième trimestre de 2017. Fin septembre, environ 17,500 réfugiés syriens dans 311 camps informels et 53 logements privés avaient fait l'objet d'expulsions dans les régions de Riyak et de Zahlé ; 4,000 d'entre eux se sont installés ailleurs à ce jour. La surveillance de la protection dans les zones d'expulsion et de réinstallation a été continue afin d'évaluer les besoins et de planifier les interventions, de suivre les déplacements et de garantir que les personnes dans le besoin reçoivent l'assistance et les services nécessaires (protection individuelle, abris, interventions sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène et l'allocation unique d'urgence en espèces aux familles déplacées). Une tendance inquiétante observée au cours de la période signalée a été l'augmentation des expulsions arbitraires de réfugiés syriens par les municipalités, y compris dans les municipalités qui ne sont pas parmi les plus démunies sur le plan économique, mais où d'autres facteurs entrent en jeu. Ces expulsions se sont poursuivies et se sont parfois amplifiées après le meurtre brutal d'une femme libanaise à Mizyara, au nord du Liban, par un ressortissant syrien, ce qui a déclenché la colère et les protestations de la communauté locale. La municipalité a appelé à l'expulsion de tous les syriens de la municipalité et, fin septembre, presque tous les réfugiés syriens avaient été expulsés de Mizyara. Ces événements ont été rapidement suivis de tensions dans d'autres régions du nord du Liban, notamment dans les districts de Zgharta, Dennieh et Bcharré. À plusieurs reprises, le HCR a exprimé sa vive préoccupation face à ces représailles collectives contre les syriens auprès des autorités locales et centrales, tout en évaluant et en répondant aux besoins des personnes affectées en coordination avec les partenaires.

À la fin du troisième trimestre, près de 103,700 réfugiés (20,740 ménages) avaient reçu de l'assistance relative à l'**abri**, ainsi que la distribution de matériel (protection contre les intempéries, isolation, incendie et kits d'élévation du sol), des améliorations de logements insalubres et des conditions dans les camps informels. En préparation à la prochaine saison hivernale, les activités

d'assistance aux abris ont été intensifiées en mettant l'accent sur les camps informels. Environ 87,000 réfugiés (17,400 ménages) ont bénéficié d'interventions de protection contre les intempéries pour isoler leurs abris et les protéger contre les éléments. En fin d'année, suite à une approche de ciblage renforcée, le HCR vise à couvrir environ 65% des réfugiés dans les camps informels. L'accès au logement a été amélioré pour plus de 6,800 réfugiés (1,360 ménages) vivant dans 36 camps informels dans l'Akkar et la Bekaa. En outre, des améliorations physiques permanentes ont été apportées aux abris de qualité inférieure pour atteindre des normes adéquates en échange de contrats de location écrits conclus avec les propriétaires pour une durée de douze mois. Plus de 9,200 réfugiés (1,840 ménages) ont bénéficié de cette intervention, réduisant ainsi leur vulnérabilité économique et le risque d'exploitation tout en renforçant la sécurité d'occupation du logement.

Le HCR a également lancé une nouvelle activité visant à améliorer les espaces communs dans les bâtiments de qualité inférieure, ce qui profite aux réfugiés et aux communautés d'accueil vivant ensemble dans ces bâtiments. Les travaux de modernisation visent à créer un environnement plus sûr et des conditions de vie plus saines et ont profité à près de 700 réfugiés (140 familles). Les travaux consistaient à réparer des marches et des tuyaux cassés, l'installation de rampes dans les escaliers, des toitures imperméabilisantes et l'isolation des câbles électriques.

Les interventions du HCR en matière **d'eau, d'assainissement et d'hygiène** pour améliorer et entretenir les infrastructures sanitaires ont permis d'améliorer les conditions sanitaires (y compris les déchets solides) pour près de 143,000 personnes au cours des neuf premiers mois de 2017. L'accès à l'eau propre a été assuré à près de 13,150 réfugiés, et près de 13,550 réfugiés ont bénéficié d'activités de promotion de l'hygiène visant à les aider à adapter leurs pratiques d'hygiène et d'assainissement aux conditions de déplacement.

Assurer l'hospitalité permanente

Le HCR continue de contribuer activement au **groupe de travail sur les tensions** créé en début d'année entre le HCR, le PNUD, le Ministère de l'Intérieur et des Municipalités et le Ministère d'État des Affaires des Déplacés pour surveiller les tendances à la hausse et à la baisse des tensions au sein des communautés locales, et servir comme mécanisme pour prévenir et informer les interventions à l'avance, idéalement avant que les tensions ne dégénèrent. Le HCR a également maintenu un rôle actif au sein du groupe de travail sur la stabilité sociale, coprésidé avec le PNUD. Une série d'activités visant à réduire les tensions sociales sont en cours, notamment des activités sur les médias sociaux, des formations et des manifestations culturelles – dont plusieurs sont prévues en partenariat avec le Ministère de l'Information et le Ministère d'État des Affaires des Déplacés.

Tout au long du troisième trimestre de 2017, le HCR a continué à mettre en œuvre des interventions impliquant à la fois les réfugiés syriens et les communautés d'accueil pour renforcer les relations intercommunautaires et, par la même, la **stabilité sociale**. Le principal objectif de ces activités est

d'identifier les problèmes d'intérêt commun qui pourraient être résolus par la participation communautaire et la prestation de services. Un nouveau projet de petite envergure a été lancé à cette fin vers la fin du troisième trimestre, dans le cadre duquel le HCR, en collaboration avec un partenaire local, aide 50 jeunes libanais et syriens en formation professionnelle dans les domaines de la climatisation et de l'électricité. Le HCR continue également de soutenir des projets de **l'Initiative de Solidarité**, qui apportent un soutien technique et financier à des solutions communautaires pour répondre aux préoccupations de protection collective. Les Initiatives de Solidarité ont enregistré une forte participation des membres de la communauté d'accueil (45%).

Dans le cadre du **Fonds d'Initiative Jeunesse (Youth Initiative Fund)** du HCR, un réseau de jeunes (âgés de 14 à 29 ans) de différentes nationalités et milieux vivant dans les gouvernorats de Beyrouth et du Mont-Liban travaille pour promouvoir la coexistence pacifique et renforcer les capacités des jeunes à jouer un rôle actif dans leurs communautés.

La pression supplémentaire sur l'infrastructure provoquée par l'afflux de réfugiés syriens a gravement affecté les réseaux **d'eau et d'assainissement** dans de nombreuses régions du Liban. La stratégie d'eau, d'assainissement et d'hygiène du HCR vise à aider les réfugiés et les communautés qui les accueillent. La modernisation des infrastructures hydrauliques se poursuit grâce à la construction de neuf systèmes d'approvisionnement en eau dans la Bekaa et au nord du Liban. À ce jour, environ 148 km de lignes de distribution d'eau potable ont été installées, avec environ 6,000 raccordements aux domiciles. La construction de trois réservoirs d'eau et le forage et l'équipement de trois puits (sur les quatre prévus) avec des stations de pompage ont également été achevés au cours du troisième trimestre. Le forage du troisième puits, la construction de deux réservoirs d'eau supplémentaires et la réhabilitation de trois stations de pompage, y compris des systèmes de chloration de l'eau, sont en cours. Une fois ces projets achevés, plus de 192,000 libanais et réfugiés bénéficieront d'un accès meilleur et plus fiable à l'eau potable.

Réaliser des solutions

À l'heure actuelle, le HCR ne facilite pas et ne favorise pas le retour des réfugiés en Syrie, car les conditions d'un retour volontaire, sûr et digne ne sont pas remplies. Néanmoins, des retours à petite échelle sont auto-organisés par les réfugiés et les familles, et le HCR s'attend à ce que cette tendance se poursuive, à moins que la situation sécuritaire en Syrie ne se détériore. Tout au long du troisième trimestre de 2017, le HCR a continué à rechercher les points de vue et les préoccupations des réfugiés concernant le retour, dans le but d'informer les activités intersectorielles de préparation au retour ainsi que les efforts de plaidoyer et de communication de masse. Alors que les retours organisés ne devraient pas avoir lieu dans un avenir proche, il faut commencer à s'y préparer dès maintenant, afin que le HCR et ses partenaires soient prêts lorsque les réfugiés le seront. Le HCR surveille les mouvements transfrontaliers dans la mesure du possible, afin de déterminer le caractère volontaire et informé des décisions de retour à ce stade.

La **réinstallation** reste un outil de protection important pour les plus vulnérables de plus elle est la seule solution durable disponible pour le moment. En 2017, le HCR cherche à présenter au moins 12,000 réfugiés à la réinstallation, tout en préconisant aux états d'augmenter les quotas de réinstallation pour qu'ils correspondent au moins aux niveaux de 2016. Le quota disponible pour les cas présentant des besoins médicaux et des handicaps graves reste limité malgré les besoins élevés. À la fin du troisième trimestre, le HCR avait présenté au total 11,525 personnes, dont 11,148 syriens, pour être considérés pour la réinstallation et d'autres programmes d'admission humanitaire dans 21 pays.

Travailler en partenariat

Les **structures intersectorielles, inter-agences et sectorielles** ont servi de véhicules importants pour la planification conjointe, l'évaluation des besoins et la diffusion de l'information, en veillant à ce que les partenaires soient tenus au courant des principaux développements et politiques. Les discussions sectorielles ont bénéficié d'une participation régulière et active du gouvernement, des agences des Nations Unies, des ONG nationales et internationales. Les efforts concertés du HCR ont permis à ce que les éléments humanitaires clés, y compris les principes de protection des réfugiés, en plus de promouvoir les objectifs de stabilisation tels que le soutien aux institutions nationales, se reflètent dans la planification et l'intervention.

Afin de fournir des données aux secteurs pour guider la programmation, l'unité de **gestion de l'information** du HCR a tenu à jour la base de données ActivityInfo et analysé les données des tableaux de bord sectoriels illustrant les progrès, les réalisations et les lacunes des secteurs respectifs. Le déploiement d'un système de transfert inter-agences de dossiers dans le secteur de la protection a permis d'établir des normes minimales pour les transferts et de normaliser la manière dont les commentaires sont fournis et classifiés.

Le HCR a continué à contribuer à des initiatives intersectorielles clés, notamment par une mise à jour du **plan d'urgence** et par l'élaboration d'un **cadre de suivi et d'évaluation**. Ce cadre permettra de surveiller l'impact plus rigoureusement dans les différents secteurs, en veillant à intégrer des indicateurs de stabilisation dans chaque secteur. Le cadre devrait être déployé avant le prochain processus de planification de la LCRP.

À la lumière des développements, un plan d'action pour Arsal a été préparé, conformément aux objectifs stratégiques dans le LCRP, et qui vise à faire partie d'un plus grand effort pour aborder la situation humanitaire et socio-économique à Arsal. Le plan, qui devrait être finalisé à la mi-novembre, visera entre autres à renforcer les relations intercommunautaires entre les réfugiés et la communauté locale d'Arsal, qui ont été tendues ces derniers mois. La préparation du plan se fait en coordination par le HCR, le PNUD, le Ministère des Affaires Sociales et la Municipalité d'Arsal.

Résumé des interventions

 Protection	Reached Jan-Sep	Target if fully funded
Assistance juridique et conseil	44,360	37,000
Personnes présentées à l'admission humanitaire et à la réinstallation	11,525	12,575
Personnes prises en charge en détention	3,860	1,800
Enfants pris en charge par la gestion de cas	1,938	5,000
Acteurs dans le domaine de violences sexuelles et sexistes formés	350	500
Cas de besoins spécifiques signalés par les bénévoles	18,483	51,100
Volontaires de sensibilisation mobilisés	626	1,000
Centres communautaires soutenus	33	50
Personnes participant aux activités du centre communautaire	99,602	240,000
Personnes recevant une aide en espèces d'urgence et de protection	4,747	6,200
Réfugiés conseillés pour l'enregistrement des naissances	18,615	20,500
 Education		
Enfants assistés pour l'éducation primaire (cours du matin et de l'après-midi) en 2016/2017 grâce à un financement de soutien au Ministère de l'Éducation	39,488	50,000
Enfants assistés pour suivre une formation professionnelle en 2016/2017	1,563	10,000
 Santé		
Personnes recevant des soins de santé primaires (y compris la santé reproductive et mentale)	151,824	300,000
Personnes bénéficiant d'hospitalisations pour des soins de santé vitaux et des soins obstétricaux	61,642	100,000
Assistance de base		
Nombre moyen de ménages bénéficiant d'assistance mensuelle à usage multiple	31,804*	55,000
Ménages bénéficiant d'une aide saisonnière (hiver 2016/2017)	164,673*	893,700
 Logement		
Personnes bénéficiant de la fourniture de kits de protection contre les intempéries et d'abris	86,966	233,390
Personnes bénéficiant d'un contrat de location dans des bâtiments réhabilités	9,231	73,050
 Eau, assainissement et hygiène		
Infrastructure d'assainissement, maintenance, vidange	143,026	145,500
Campagnes de promotion de l'hygiène, articles hygiéniques	13,546	93,237
Accès à l'eau potable	13,156	350,000

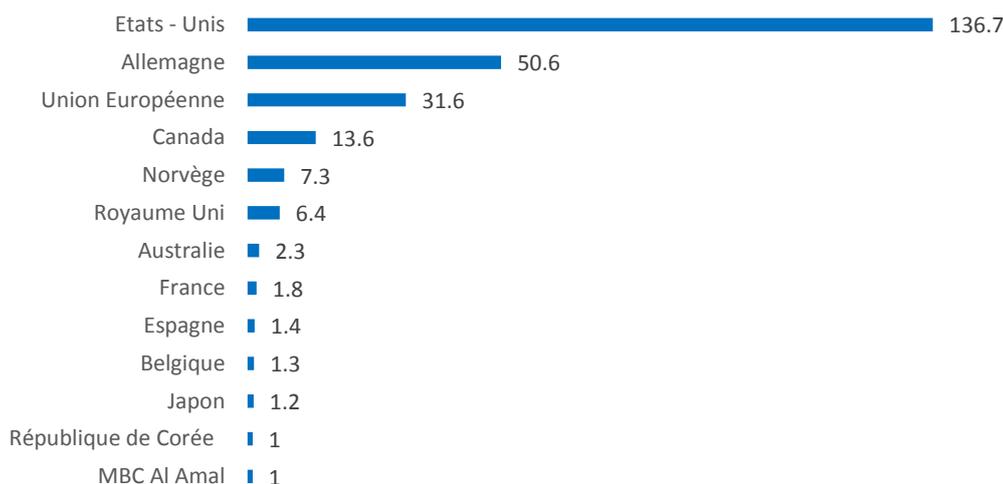
Soutien aux institutions et aux communautés Budget prévu 2017 (USD)	2017 Planned Budget (USD)
Soutien institutionnel (réhabilitation des infrastructures, dotation en personnel et formation, équipement, fournitures, médicaments et vaccins)	22 million
Projets communautaires (santé ; éducation; moyens de subsistance; eau, assainissement et hygiène; infrastructures routières et communautaires)	14.5 million
Total investi	36.5 million

Informations financières

Au 2 octobre, le total des donations enregistrées pour l'opération du HCR au Liban s'élève à **260 millions de dollars**, dont **245 millions** pour la situation de la Syrie et **15 millions** pour le programme du pays pour les réfugiés d'autres nationalités que les syriens et les apatrides.

Le HCR est reconnaissant pour le soutien crucial fourni par les donateurs qui ont contribué à l'opération au Liban ainsi que ceux qui ont contribué aux programmes du HCR avec des fonds non affectés et à affectation large.

Financements reçus supérieurs à un million de dollars US (en millions de dollars US)



Nous tenons à remercier les principaux donateurs de fonds régionaux et sans restriction en 2017

Etats-Unis d'Amérique (266 M) | Suède (76 M) | Donateurs privés Espagne (54 M) | Pays-Bas (52 M) | Royaume-Uni (45 M) | Norvège (41 M) | Donateurs privés République de Corée (26 M) | Japon (25 M) | Danemark (23 M) | Australie (19 M) | Donateurs Privés Italie (17 M) | Canada (16 M) | Suisse (15 M) | Donateurs privés États-Unis (14 M) | France (14 M) | Donateurs privés Japon (14 M) | Allemagne (12 M) | Donateurs privés Suède (11 M) | Italie (10 M)

CONTACTS

Anna King, Responsable des relations extérieures, kinga@unhcr.org